

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

La transition énergétique dans les transports

Déclaration du groupe de la CFTC

Sans mettre en cause l'importance vitale de sauvegarde de la planète, beaucoup d'entre nous, devant les menaces grandissantes de récession, ont veillé plus qu'hier à ne perturber ni les efforts de relance et de compétitivité, ni les citoyens violemment traumatisés par le chômage, les réformes annoncées des retraites, la fiscalité et les restrictions budgétaires. Par exemple, une augmentation sensible de la fiscalité sur le pétrole pour inciter à la baisse de sa consommation, sans qu'il y ait l'alternative énergétique immédiatement disponible dans les transports, ne peut pas être une bonne solution dans le contexte économique actuel. L'avis, heureusement, ne force pas trop le trait à cet égard.

Plutôt que sobriété énergétique qui connote trop une restriction dommageable de la mobilité, la CFTC préfère insister sur l'efficacité énergétique, c'est-à-dire le progrès du rendement énergétique des motorisations grâce à la R&D.

Nos espoirs vont, en effet, vers la recherche fondamentale et appliquée pour diminuer les émissions de Gaz à effet de serre et mettre au point des alternatives. Beaucoup dans la section ont fait de cette recherche une priorité, mais l'avis ne fait guère ressortir cette principale préconisation.

Cependant, la CFTC approuve quatre préconisations de l'avis :

- mettre en place des plateformes « intermodales » entre le fer et la route, entre le portuaire et le fer, mais aussi entre les transports en commun et, par exemple, des parcs à vélos sécurisés et facilités ;
- faire connaître les bonnes pratiques ;
- coordonner les réseaux urbains, périurbains (ou ruraux) de transport à l'échelle de subsidiarité qui convient (communautés d'agglomérations, régions...)
- prévoir des formations professionnelles pour le service et la maintenance des transports à énergies nouvelles, tels que l'alimentation des véhicules électriques.

Les rapporteurs ont fait d'énormes efforts pour être à l'écoute de tous et le report en annexe du long constat d'écologie générale, parfois discutable, en est la preuve.

C'est pourquoi, le groupe de la CFTC a voté l'avis.